



OFFICE LUXEMBOURGEOIS  
D'ACCREDITATION ET DE  
SURVEILLANCE

# CERTIFICAT D'ACCREDITATION

N°. 1/034

En application des dispositions de la loi modifiée du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 28 décembre 2001, le Responsable de département OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que l'organisme

**Laboratoire national de santé  
Service de bactériologie, mycologie, antibiorésistance et  
hygiène hospitalière  
1, rue Louis Rech  
L-3555 Dudelange**

possède, conformément aux critères de la norme **ISO 15189 : 2022**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au **25 janvier 2031**, est soumise à une surveillance périodique.

Dominique Ferrand  
Responsable de département OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **26 janvier 2026**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous <http://www.portail-qualite.lu>



1004507